



Diagnostic RPS à la DIRPJJ IDF-OM :

FO JUSTICE PJJ DÉNONCE UNE MASCARADE ET CLAQUE LA PORTE !

Il y a un an, **FO Justice PJJ** saluait l'initiative de la DIRPJJ IDF-OM de lancer un diagnostic RPS d'envergure auprès de plus de 2 175 agents. Aujourd'hui, nous dénonçons une opération de communication qui tourne le dos aux réalités du terrain et de la souffrance au travail des agents.

► Un diagnostic biaisé dès l'origine :

40% de participation seulement : 869 agents ont répondu au questionnaire, un taux insuffisant pour prétendre à un constat fiable. Lors de la phase d'entretiens collectifs, **seuls 24 agents de la DIR** ont participé.

Une méthodologie inadaptée : La méthode Gollac, centrée sur six familles de risques génériques et surtout telle qu'utilisée dans cette démarche par le cabinet sélectionné par la DIR, occulte les réalités que nous constatons pourtant comme cause majeure de RPS au quotidien : relations toxiques descendantes et ascendantes, harcèlement, défaillances managériales, conflit d'équipe, isolement d'agent, désinsertion professionnelle, etc....

► Des résultats problématiques :

- **Des questions fermées et trop générales** qui ne disent rien de la souffrance des agents
- **Des situations alarmantes** classées en "risque modéré"
- **D'infimes verbatims restitués** sur quelques 400 réponses à deux questions ouvertes
- **Une représentativité questionnée** : seuls 24 répondants au questionnaire collectif
- **Un choix contestable de période d'entretiens** : en pleine période estivale avec peu d'agents
- **Des clés de calculs illisibles et des chiffres parfois arrondis à la baisse** qui minimisent certaines données
- **Une prise de position discutable** : d'emblée un aveu d'échec sur des facteurs de tensions dits structurels ou externes qui ne seraient pas maîtrisables

► Une rétention d'information suspecte :

La direction a **refusé pendant plusieurs semaines** de transmettre les données brutes et verbatims aux organisations syndicales. Pourquoi cette opacité ?

► Un plan d'action préfabriqué :

Sans concertation avec les organisations syndicales, le cabinet choisi par la direction a proposé **6 axes thématiques prédéfinis** qui invisibilisent les vrais problèmes : management toxique et harcèlement notamment.

► FO Justice PJJ ne sera pas complice d'une parodie de démarche de diagnostic RPS :

Face à cette **instrumentalisation du dialogue social**, **FO Justice PJJ décide de boycotter les deux prochains COPIL RPS**. Nous ne participerons pas à une mise en scène qui aggrave la défiance des agents envers l'institution et nie leurs souffrances réelles.

Nous alertons les agents sur cette supercherie : ce diagnostic ne répondra pas aux problématiques RPS que vous vivez au quotidien depuis l'avènement du CJPM qui génère une montée exponentielle des RPS auprès des agents tous corps confondus. Pour **FO Justice PJJ**, il s'agit surtout d'une bonne opération de communication, pas d'une démarche de prévention sincère des risques psychosociaux.

Nous exigeons des actes pas des artefacts !

Fraternellement,

Le Bureau Régional FO Justice PJJ Ile-de-France

le 10 novembre 2025



Notre *FOR*ce, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes